

Responsible Care® Verification Report

Arkema Canada Inc

4 au 7 octobre 2021



**CHEMISTRY INDUSTRY
ASSOCIATION OF CANADA**



Responsible Care®
Our commitment to sustainability.

Avertissement

Ce rapport a été réalisé par une équipe de vérificateurs réunie par l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC) dans le but de guider l'entreprise dans le respect de leurs engagements en vertu de la Gestion responsable^{MD}. Le contenu de ce rapport est le reflet du jugement exercé par l'équipe de vérificateurs à la lumière de l'information dont elle disposait au moment de la préparation du document. Il incombe à la compagnie-membre de l'ACIC faisant l'objet de ce rapport, d'interpréter les résultats et les recommandations qui y figurent et d'en tenir compte à sa convenance. Tout usage qu'un tiers pourrait faire de tout ou partie de ce document et toute foi accordée au document ou aux décisions qui en découleraient sont la responsabilité de ce tiers. Bien que les compagnie-membres de l'ACIC soient tenues de partager les résultats de ce document d'orientation avec toute partie intéressée, l'Association, les entreprises membres, leurs employés, les consultants et tout autre intervenant qui ont participé à la préparation de ce document n'acceptent aucune responsabilité ou égard à un quelconque tort ou dommage que pourrait subir une tierce partie par suite de décisions ou de mesures prises sur la foi de ce rapport.

Gestion responsable^{MD} est une marque de commerce déposée de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie

SOMMAIRE

Ce rapport renferme les observations et conclusions de l'équipe de vérification de l'ACIC pour la vérification de la Gestion Responsable (GR) d'Arkema Canada Inc. L'équipe de vérification a suivi le même processus que pour la vérification de 2018 qui fut réalisée conjointement avec l'équipe d'auditeurs corporatifs pour les systèmes de gestion AIMS/ISO. Les membres de l'équipe de vérification de l'ACIC se sont intégrés à ceux de l'équipe d'auditeurs AIMS/ISO pour s'assurer de la conformité aux 3 codes de pratique de la GR et ses 152 éléments.

La vérification de la GR a été réalisée conjointement avec l'équipe d'auditeurs corporatifs d'Arkema (AIMS) et du registraire DNV-GL (ISO). La vérification conjointe s'est déroulée du 4 au 7 octobre 2021 inclusivement au seul site de production d'Arkema Canada Inc. situé à Bécancour Qc. L'équipe de vérification a aussi rencontré le directeur commercial du site de Burlington qui est responsable des ventes des produits d'Arkéma au Canada autre que le peroxyde d'hydrogène pour s'assurer de la conformité aux codes de la GR.

L'équipe d'auditeurs AIMS/DNV-GL s'assure que les procédures et pratiques de l'usine de Bécancour sont conformes aux 10 éléments du système de gestion AIMS et la conformité à la qualité (ISO-9001;2015), à la protection de l'environnement (ISO-14001;2015), à la santé et sécurité au travail (ISO-45001;2018) et la gestion des systèmes d'énergie (ISO-50001;2018). Ces systèmes de gestion AIMS/ISO couvrent la grande majorité des 152 éléments des trois codes GR; Opérations, Gestion et Responsabilisation. L'équipe d'auditeurs corporatifs d'Arkema (AIMS) et du registraire DNV-GL (ISO) ne couvrait pas spécifiquement la relation de dialogue communautaire pour le site de Bécancour.

L'équipe de vérification de l'ACIC a aussi vérifié les activités de ventes des produits de peroxyde d'hydrogène vendus uniquement par le service des ventes d'Arkema Inc. (USA) et les autres produits fabriqués par les usines d'Arkéma au niveau mondial et vendus par Arkema Canada Inc. dont le personnel des ventes est localisé à Burlington, Ontario. La vérification de la GR (ACIC) incluait les activités des services de logistique, transport, entreposage et distribution, qui sont sous la responsabilité du personnel localisé au siège social d'Arkema Inc. à "King of Prussia" (KoP) en Pensylvanie, USA et du personnel localisé pour les activités canadiennes à Burlington, Ontario.

Au niveau mondial, La société Arkema appuie la Charte mondiale de la Gestion Responsable et aux États Unies la compagnie est en conformité des codes de pratique de la GR applicable. La dernière vérification a été réalisée par le registraire DNV selon la méthodologie approuvée RCMS;2013 en novembre 2019.

Prenant en considération tous les aspects des engagements sur la Gestion Responsable durant cette vérification, l'équipe GR a examiné conjointement les systèmes de gestion, les activités, procédures et pratiques de l'usine de Bécancour de concert avec les équipes d'auditeurs d'Arkema et de DNV-GL. L'équipe de vérification GR a eu aussi une rencontre avec le Directeur Commercial d'Arkema Canada localisé au bureau de Burlington Ontario pour s'assurer de la conformité aux éléments des codes de pratique concernant les ventes et les services de logistique pour ces activités.

Les membres de l'équipe de vérification GR ont aussi discuté avec le directeur de l'usine et le directeur commercial de l'application de l'éthique et des principes directeurs de la GR ainsi que du processus de certification annuelle de la conformité à la GR exigée par l'ACIC.

Il est à noter que le comité consultatif des citoyens de Bécancour (CCC) est présentement inactif depuis 2016. Cette vérification de la Gestion Responsable est la huitième complétée pour Arkema Canada Inc. La dernière vérification a été réalisée du 2 au 5 octobre 2018. Durant la présente vérification, l'équipe a examiné entre autres;

- Les activités de la compagnie sujettes à la conformité aux codes de la Gestion Responsable qui sont sous la responsabilité d'Arkema Inc. (USA) pour les activités d'Arkema Canada Inc.; le transport, les ventes, l'entreposage et la distribution.

- Les activités des ventes, d'entreposage et de distribution canadienne sous la responsabilité du bureau de Burlington, Ontario. Le personnel est sous la responsabilité des dirigeants d'Arkema Inc.
- Le lien entre la grille de référence des codes de pratique de la Gestion Responsable et les 10 éléments du système de gestion AIMS qui englobe les systèmes de gestion ISO-9001, ISO-14001, ISO-45001 et ISO-50001.
- Les procédures/pratiques du site de Bécancour (AIMS/ISO) ainsi que celles du site de Burlington ON et les gestionnaires d'Arkema Inc. (King of Prussia, PA) pour les activités qui ne sont pas sous la responsabilité de l'usine de Bécancour.
- Les politiques et pratiques de responsabilité sociale tant au niveau local, canadien et corporatif.
- Le travail à réaliser pour la reprise efficace d'un dialogue communautaire suite à la cessation des réunions régulières du CCC en 2018 (TEC).
- La promotion de la Gestion responsable par son nom parmi les employés de l'usine et avec les organismes externes tels que les fournisseurs de produits et services, les clients et les compagnies avec qui Arkema Canada entretient des relations d'affaires.
- La présence de l'éthique de la GR dans les activités journalières des différents intervenants de la compagnie Arkema.
- La mise à niveau de l'étude de risques de l'usine réalisée en 2020 (pire scénario et scénarios alternatifs).

L'équipe de vérification a examiné les suivis et l'implantation de plans correctifs pour faire le suivi des 2 notifications pour des Travaux en Cours (TEC) et des 4 Opportunités d'Améliorations (O.A.). L'équipe a noté que les efforts pour corriger les lacunes pour s'assurer d'un dialogue communautaire constant et efficace n'ont pas à ce jour corrigé cette problématique (TEC).

L'équipe de vérification en est arrivée à la conclusion que suite à l'examen de l'ensemble des systèmes de gestion d'Arkema Canada Inc. et les observations formulées dans ce rapport que l'éthique et les principes directeurs de la Gestion Responsable sur le développement durable guident les décisions et actions de la compagnie et qu'un système de gestion auto-correcteur est en place pour assurer une amélioration continue. La vérification prend fin avec l'émission de ce rapport et ne nécessite aucun suivi de l'équipe de vérification.

Signé : *Marcel Émond*
 Chef de l'équipe de vérification

Date : 1er novembre 2021

Pour plus de renseignements sur ce rapport ou rapport de vérification de la Gestion Responsable précédent, veuillez communiquer avec l'usine de votre communauté ou le coordonnateur/trice de la Gestion Responsable de la compagnie :

Josée Lafrenière
 Directrice HSEQ
 Usine de Bécancour
 # tél; 819-294-9965 poste 253
josee.lafreniere@arkema.com

SOMMAIRE DES OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

Lacune exigeant une action prioritaire (LEAP)

Aucun sujet ou activité identifié.

Travail en cours (TEC)

TEC : Les gestionnaires de l'usine de Bécancour n'ont plus de moyen de communication directe avec les représentants des citoyens depuis la cessation des réunions régulières du CCC en 2016. Depuis 2018, il n'y a pas eu de progrès notable. Trouver un moyen si possible avec les autres industriels du parc et membres de l'ACIC pour réactiver le dialogue communautaire avec les citoyens. (référence; RE-125 à 136).

TEC. - Améliorer la formation en GR pour inclure les liens avec les systèmes de gestion AIMS et ISO pour améliorer et assurer la compréhension de tous les employés avec la GR.

Opportunités d'amélioration (O.A.)

O.A. - S'assurer que lors de la sélection d'un sous-traitant des déchets industriels il a la capacité à manipuler et traiter ces déchets de façon responsable et inclure l'évaluation/approbation de sous-traitants secondaires (tierce partie) par les gestionnaires de l'usine si applicable.

O.A. - S'assurer que les distributeurs de produits d'Arkema fournissent à leurs clients les consignes d'opération sécuritaires qui leur sont distribuées par Arkema Inc. et plus spécifiquement pour les produits classés dangereux.

O.A. - S'assurer que le plan d'Hygiène Industriel élaboré et approuvé en 2016 est toujours valable ou s'il a besoin d'être mis à jour.

Pratiques à succès (caractère gras/italique)

L'Équipe de vérification considère toujours en 2021 comme une pratique à succès;

Le système de gestion global et des pratiques mis en place pour l'identification des "POC" et des "IGP" sur IMPACT jusqu'à la correction des lacunes observées.

De façon globale, l'application du système de gestion AIMS combiné au support des systèmes ISO-9001, ISO-14001, ISO-45001 et ISO-50001.

1. INTRODUCTION

1.1 A propos de la vérification de la Gestion responsable

En tant que membre de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC), le plus haut dirigeant responsable des opérations au Canada affirme annuellement, à l'ACIC et ses pairs, que les opérations de la compagnie sont conformes aux attentes des *Engagements de la Gestion responsable* et guidées par *l'Éthique et principes de la Gestion responsable sur le développement durable*.

Éthique et principes de la Gestion responsable^{MD} sur le développement durable

Nous nous engageons à poser les bons gestes, et à être vus comme tels.

Nous nous engageons nous-mêmes, de même que nos technologies et nos pratiques commerciales, envers le développement durable – l'amélioration de la société, de l'environnement et de l'économie. Les principes de la Gestion responsable sont essentiels à notre succès et nous obligent à :

- chercher à améliorer la vie des gens et l'environnement, tout en ne causant aucun dommage ;
- être responsables et attentifs au grand public, surtout dans les collectivités locales, qui sont en droit de comprendre les risques et les avantages de nos activités ;
- prendre des mesures préventives afin de protéger la santé et l'environnement ;
- innover pour concevoir des produits et des procédés plus sécuritaires, qui préservent les ressources et offrent une plus grande valeur ;
- nous engager auprès de nos partenaires afin d'assurer la saine gestion et la sécurité de nos produits, services et matières premières pendant tout leur cycle de vie ;
- comprendre les attentes en matière de responsabilité sociale et y satisfaire ;
- travailler avec tous les intervenants afin d'élaborer des politiques publiques et des normes qui améliorent le développement durable, agir afin de promouvoir les exigences législatives, et en respecter ou en dépasser l'esprit et la lettre ;
- promouvoir la sensibilisation à la Gestion responsable et encourager les autres à s'engager envers ces principes.

Un facteur de cet engagement dans la Gestion responsable est qu'Arkema Canada Inc. doit, à tous les trois ans, participer à une vérification externe qui vise à :

1. Fournir au Contact exécutif une perspective externe pour son évaluation de la compagnie et si celle-ci rencontre les attentes des Engagements de la Gestion responsable, en plus de l'informer sur les points qui demandent une attention particulière ;
2. Identifier les opportunités pour assister la compagnie dans l'étude de ses pratiques et performance comparés à ses pairs et ainsi supporter l'amélioration continue ;
3. Contribuer à la crédibilité de la Gestion responsable parmi le personnel de la compagnie et ses intervenants ainsi qu'aux intervenants publics de l'industrie de façon plus globale ;
4. Identifier les pratiques à succès de la compagnie et les présenter aux pairs des membres de l'ACIC ; et
5. Supporter l'identification de points faibles et communs dans l'ensemble des membres de l'ACIC, pour le développement d'outils et guides d'information pour améliorer la performance de tous les membres.

La vérification se fait d'après un protocole unique, développé par les membres de l'association et autres, incluant les individus qui sont des critiques de l'industrie chimique. La vérification se fait avec une équipe composée de :

- Des experts industriels avec expérience en Gestion responsable ;
- Un représentant du public (habituellement quelqu'un avec des antécédents d'intérêt public et une expérience dans la Gestion responsable acquise en servant sur le Comité consultatif national de l'ACIC) ;
et
- Un ou plusieurs représentants communautaires là où la compagnie a des usines et installations.

Une fois complété, le rapport de vérification devient disponible publiquement sur le site internet de l'ACIC (www.canadianchemistry.ca). Arkema Canada Inc. doit aussi distribuer le rapport aux personnes intéressées dans les communautés et aux intervenants, partie intégrante du processus de dialogue.

De l'information additionnelle sur la Gestion responsable et/ou le processus de vérification se retrouve sur le site internet au www.canadianchemistry.ca ou en communiquant avec l'ACIC au glaurin@canadianchemistry.ca ou (613) 237-6215 poste 233.

1.2 A propos d'Arkema Canada Inc.

- Le seul produit fabriqué par Arkema Canada Inc. à l'usine de Bécancour est le peroxyde d'hydrogène à diverses concentrations.
- Arkema Canada Inc. a un bureau des ventes canadiennes situé à Burlington, Ontario. Il vend au Canada une multitude de produits fabriqués par d'autres usines d'Arkema situées soit aux États-Unis ou ailleurs dans le monde.
- Arkema Canada Inc. fait partie de la division des Oxygénés une des 9 unités d'affaires d'Arkema SA. Pour de plus amples informations, se référer au site web - www.arkema.com.
- Le bureau de Burlington loue de l'espace d'entrepôts pour l'entreposage de certains de ces produits avant leur distribution aux clients. La majorité des produits d'Arkema fabriqués aux États-Unis sont livrés directement aux clients canadiens.
- Il y a environ une cinquantaine d'employés à l'usine de Bécancour. Il y a 7 employés situés au bureau de Burlington qui sont responsables de l'administration, de la conformité à la réglementation canadienne et le service à la clientèle.
- La présidence d'Arkema Canada Inc. est assumée par le Président d'Arkema Inc. (USA).
- Le personnel des ventes d'Arkema Canada Inc. est sous la responsabilité des gestionnaires d'Arkema Inc. (USA). Leur siège social est situé à King of Prussia (KoP) en Pensylvanie, USA.

1.3 A propos de cette vérification

La vérification de la GR d'Arkema Canada Inc. a eu lieu du 4 au 7 octobre 2021 au site de l'usine à Bécancour. Cette vérification de l'ACIC s'est déroulée conjointement avec l'audit corporatif du système de gestion AIMS (Arkema) incluant les systèmes de gestion ISO-9001, ISO-14001, ISO-45001 et 50001 sous la responsabilité du registraire DNV-GL. L'adhésion aux systèmes de gestion ISO est facultative pour les usines d'Arkema. *Les systèmes de gestion de l'usine (AIMS) sont audités de façon partielle à tous les ans et suivis d'un audit complet aux 3 ans.* L'équipe de vérification d'Arkema (AIMS) est responsable de l'audit mais le représentant du registraire (DNV-GL) s'assure que les pré-requis sont en place pour obtenir et maintenir la conformité aux normes ISO. Le personnel de l'équipe de vérification de l'ACIC a travaillé de concert avec les auditeurs d'Arkema et le représentant de DNV-GL pour confirmer l'efficacité du système de gestion de l'usine de Bécancour et assurer la conformité aux 152 éléments des codes de la GR. L'équipe de vérification de l'ACIC a aussi vérifié séparément les éléments des codes de Gestion et de Responsabilisation non couverts par les auditeurs des systèmes de gestion AIMS de l'usine de Bécancour. L'équipe de vérification de l'ACIC a procédé à une entrevue avec la personne responsable de l'application des codes de pratique pour les activités des ventes canadiennes basé à Burlington, Ontario et avec les gestionnaires responsables des activités de l'usine et des liens avec les dirigeants d'Arkema Inc. pour l'application des politiques et procédures sous la responsabilité d'Arkema Inc.

L'équipe a examiné plusieurs documents pour confirmer que les procédures et les pratiques en vigueur sont conformes aux éléments des 3 codes de pratique de la GR. Durant le processus de vérification, l'équipe a aussi eu des interactions avec un éventail élargi du personnel de l'usine. Vous trouverez la liste des entrevues et leurs affiliations à l'annexe 1.

C'est la huitième vérification complète de la GR pour Arkema Canada Inc. La première vérification pour le site d'Oakville (Burlington) a été complétée en 1997 et la première vérification pour le site de Bécancour a eu lieu en 2000. La dernière vérification d'Arkema Canada (Burlington/Bécancour) remonte à octobre 2018.

L'équipe de vérification était composée des personnes suivantes.

Nom	Affiliation	Representation
Marcel Émond	GMEÉ	<i>Chef d'équipe</i>
Robert Richer	Gestion Bob Richer Enr.	<i>Vérificateur de l'industrie</i>
Gilberte Cassan	Citoyenne de Bécancour	<i>Représentante communautaire</i>

2. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE À PROPOS DES ENGAGEMENTS DE LA GESTION RESPONSABLE (CODES, JALONS, ATTENTES COLLECTIVES)

Pendant la vérification d'Arkema Canada Inc., l'équipe de vérification a examiné la documentation et les pratiques pour s'assurer que la compagnie rencontre les attentes telles que documentées dans les Engagements de la Gestion responsable (152 éléments en plus de 28 jalons et attentes collectives). Prenant en considération tous les aspects des engagements de la Gestion responsable, l'équipe a accentué son examen sur des points identifiés par la compagnie ou l'équipe en lien avec :

- Le suivi des progrès d'un travail en cours (TEC) et les opportunités d'amélioration (O.A.) identifiées dans le rapport de la vérification GR d'octobre 2018.
- La conformité aux codes de pratique GR pour les activités sous la responsabilité du personnel d'Arkema Inc. localisé au siège social (KoP) et du personnel du bureau de Burlington ON.
- Suivi minutieux et ciblé de plusieurs éléments du système de gestion global de l'usine de Bécancour de concert avec l'équipe d'auditeurs d'Arkema et du registraire DNV-GL soit; la revue des procédures, pratiques et résultats des systèmes de gestion AIMS et ISO (4) pour confirmer leurs applications et leur efficacité.
- Gestion et communication des risques de l'usine et les services de logistique hors usine des activités de transport/distribution - (OP-12 à 16).
- Gestion de la sécurité des procédés - (OP-28 à 30).
- Le plan des mesures d'urgence de l'usine (PMU) et des activités de transport et logistique (TERP) - OP-31 à OP-47.
- Le suivi de la conformité à la réglementation québécoise en environnement et la performance environnementale de l'usine (eau/air).
- Approche de la compagnie pour la conservation des ressources/empreintes de ses opérations - (OP-76 à 80).
- Entrevue avec le directeur de l'usine et le directeur commercial concernant spécifiquement; code d'Éthique, principes de la GR pour le développement durable et responsabilité sociale - (annexe A).

Tout en communiquant ses observations, l'équipe de vérification fera couramment référence aux catégories d'observations suivantes :

1. **Lacunes exigeant une action prioritaire (LEAP)** documente des exemples où l'équipe de vérification a observé des actions spécifiques de la compagnie (ou l'absence d'action de la compagnie) qui sont inconsistant avec les codes, jalons et attentes collectives décrites dans les Engagements de la Gestion responsable. Si possible, l'équipe va communiquer, basée sur leur expérience et jugement, pourquoi cette inconsistance et comment cette observation fait preuve d'une possible brèche dans le système de gestion et/ou l'éthique et principes, sous-estimant les actions de la compagnie. L'équipe peut aussi donner des conseils comment répondre à la situation.
2. **Travail en cours (TEC)** documente des exemples où l'équipe a observée des actions déjà amorcées par la compagnie pour répondre aux brèches et failles identifiées lors de vérifications, internes et externes et révisions des activités précédents et où la compagnie a instauré des opportunités d'amélioration importantes.

3. **Pratiques à succès** documente des exemples que l'équipe croit que la compagnie enclenche des actions qui supportent fortement l'excellence en performance et celles-ci doivent être communiquées aux autres membres.
4. **Opportunité d'amélioration (O.A.)** identifie des exemples où l'équipe a observée des actions et processus décisionnel de la compagnie fortement en accord avec les attentes décrites dans les Engagements de la Gestion responsable mais l'équipe croit que la compagnie peut s'améliorer en considérant des alternatives ou évaluations additionnelles dans sa planification et processus décisionnel.

Les travaux en cours sont identifiés par **(TEC)** dans le rapport. Les opportunités d'amélioration sont identifiées par **(O.A.)** dans le rapport et les pratiques à succès sont inscrites en **gras**.

Les observations de l'équipe de vérification sur comment la compagnie a adressée les engagements à la Gestion Responsable sont les suivants :

2.1 Observations de l'équipe au Code des opérations

2.1.1 Conception et construction des usines et équipement

La situation est la même que celle qui prévalait en 2018. La conception des procédés de fabrication est sous la responsabilité d'Arkema SA (France) où sont situés les centres de recherche (R&D) et les services d'ingénieries et d'experts de la technologie de fabrication du peroxyde d'hydrogène. Arkema SA conçoit les standards d'ingénierie pour la conception et la construction des usines. Au niveau local, l'usine de Bécancour a son propre personnel d'ingénierie pour l'application des standards et procédures d'Arkema SA et utilise le support technique et d'ingénierie d'Arkema SA au besoin en ce qui concerne la conception, la construction et l'opération des équipements de l'usine. Si nécessaire, elle embauche au niveau régional des spécialistes des bureaux de génie conseil. Tout travail d'un consultant est réalisé sous la supervision du personnel de l'usine.

2.1.2 Activités des opérations

Les systèmes de gestion requis pour se conformer aux exigences des 10 éléments et 62 sous-éléments AIMS selon la structure des systèmes ISO sont documentés et chaque tâche et activité opérationnelle sont appuyées par une procédure et/ou directive. L'usine de Bécancour a établi un système d'audits internes annuels pour s'assurer de la conformité lors des audits externes réalisés soit par le personnel d'Arkema Sa/Inc. ou le registraire DNV-GL. Il y a aussi des vérifications internes d'éléments spécifiques à la GR même si la grande majorité des éléments AIMS audités contribuent à la conformité de la GR.

L'équipe a examiné la documentation des études de risques réalisées par un consultant pour évaluer la portée des scénarios du pire et les scénarios alternatifs. Tous les scénarios ont été actualisés en 2020 et identifient la portée des impacts tant à l'intérieur ou en périphérie de l'usine (cercles d'influence). Les cercles d'influence ne dépassent pas les limites du site de l'usine.

Tous les risques à l'opération et à l'environnement sont identifiés et quantifiés et des mesures d'atténuation sont mises en place au besoin. Les incidents/accidents/passés-proches sont rapportés et enquêtés avec recherche de la cause fondamentale et des plans d'action correctifs sont mis en place. La gestion de ces activités est suivie avec le logiciel "IMPACT" et/ou ISO Vision au besoin. Le personnel reçoit la formation nécessaire pour bien faire sa tâche de façon sécuritaire et doit passer des tests de compréhension. Une modification aux équipements et/ou procédures est suivi d'une formation ciblée pour les employés responsables. L'usine de Bécancour fait le suivi mensuel de ses critères de performance (KPI) énumérés dans son tableau de bord et apporte les correctifs au besoin. Deux fois l'an, la direction de l'usine fait de la formation pour tous les employés sur des sujets spécifiques reliés à la santé, sécurité et protection de l'environnement.

La direction de l'usine avec l'appui de son personnel a aussi mis en place un système de vérification des comportements sécuritaires de ses employés (POC) pour identifier et éliminer de façon préventive les contraintes physiques et comportements à risque au travail. Le personnel de sécurité fait aussi des inspections

générales planifiées par secteur (IGP) selon une grille de référence pour identifier et ensuite éliminer à la source les conditions non sécuritaires. Tous les résultats des POC et IGP sont gérés avec l'aide du logiciel "IMPACT" pour la correction des lacunes observées. L'usine a un programme d'hygiène industriel pour assurer la santé au travail et ce programme est revu au 5 ans par le CSSS (Qc). La dernière mise à jour a été réalisée en 2016.

O.A. - S'assurer que le plan d'Hygiène Industriel élaboré et approuvé en 2016 est toujours valable ou s'il a besoin d'être mis à jour.

L'Équipe de vérification considère comme une pratique à succès le système de gestion global et des pratiques mis en place pour l'identification des "POC" et des "IGP" sur IMPACT jusqu'à la correction des lacunes observées.

2.1.3 Sureté et Sécurité

L'usine de Bécancour a développé une procédure et des pratiques clairement identifiées pour contrôler et minimiser les effets de la COVID 19 pour ses employés, les sous-traitants et visiteurs.

La compagnie a des spécialistes à son emploi pour s'assurer que toutes les activités de l'usine sont réalisées de façon sécuritaire et en toute sûreté. Tous les processus d'opération sont évalués pour identifier les risques personnels et d'opérations et des procédures sont documentées et appliquées rigoureusement. Toutes les tâches critiques et activités environnementales sont évaluées à l'aide d'un logiciel "Starmap" pour bien identifier les risques pour les éliminer ou les gérer de façon sécuritaire. Toutes les études de risques de l'usine (PHA) sont répertoriées et actualisées aux cinq ans.

Tous les incidents et accidents doivent être rapportés et enquêtés avec la détermination de la cause probable et selon la sévérité et communiqués à la haute direction nord-américaine pour assurer un suivi efficace des plans d'action correctifs. La direction d'Arkema SA et d'Arkema Inc. (USA) exige que des critères de performance (KPI) soient identifiés et gérés de façon rigoureuse pour aider à réaliser le plan annuel d'opération de l'usine. L'évaluation des comportements à risque des travailleurs (POC) représente une étape cruciale dans l'élimination des lacunes dans les pratiques et habitudes de travail. Tous les employés sont formés pour faire les observations et 70% font des observations de comportement sur une base volontaire. Arkema Canada exige que ses fournisseurs de service travaillant sur le site se conforment aux mêmes standards et pratiques de sécurité. Elle fait évaluer aussi ses transporteurs et ses entrepôts à intervalle régulier pour s'assurer que ses produits sont manipulés de façon sécuritaire. L'usine a un comité paritaire de santé et sécurité (4 personnes) qui se réunit au besoin et les faits saillants et suivi de lacunes sont publiés sur les babillards de l'usine et accessible dans ISO-Vision. L'équipe de vérification a examiné plusieurs dossiers pour s'assurer de la conformité en ce qui concerne la sécurité personnelle et opérationnelle dont les faits saillants du comité paritaire en santé et sécurité. L'équipe de vérification a discuté avec le représentant syndical de ces activités et le tout est jugé satisfaisant.

La sûreté du site est assurée par une agence qui contrôle les entrées et sorties (livraisons, visiteurs, fournisseurs, sous-traitants). Au besoin, le gardien assure aussi la formation de base en sécurité de ces personnes. Les accès et déplacements sont sécurisés par badges. Des moyens de surveillance par caméras complètent le dispositif. Les activités de sûreté sont documentées.

Le système informatique répond aux exigences du groupe ARKEMA en matière de cyber sécurité.

La compagnie a un processus de gestion et des pratiques pour s'assurer que les activités de transport sous sa responsabilité se font de façon sécuritaire. Elle fait évaluer aux 2 ans la performance en santé et sécurité de ses transporteurs par une firme indépendante pour confirmer que ceux-ci opèrent selon les directives données par Arkema Inc. et s'assure elle-même de l'intégrité de ses citernes par des inspections préventives au trimestre et lors de la certification annuelle. La vérification de l'intégrité des boyaux flexibles sous pression se fait une fois l'an.

Les mêmes procédures et pratiques sont appliquées pour les services d'entrepôts et de transport sous la responsabilité du bureau des ventes de Burlington.

La compagnie a des procédures et pratiques rigoureuses pour former et certifier en matière de santé, sécurité et sûreté les chauffeurs de ses transporteurs directement à son emploi pour le transport du peroxyde d'hydrogène de l'usine vers ses clients pour éliminer les risques de manutention de ce produit. Elle exige aussi que les chauffeurs des transporteurs affrétés par leur client aient une formation spécifique pour manipuler de façon sécuritaire le peroxyde d'hydrogène.

L'usine de Bécancour organise 2 fois l'an une semaine de la sécurité ou l'on révisé la formation sur des situations de sécurité et /ou d'urgence et ce pour les 5 équipes à l'opération.

L'équipe de vérification a examiné le plan d'urgence de l'usine (PMU) et celui pour les activités de transport (TERP) géré par le bureau de Burlington, ON pour Arkema Inc.

Un plan d'urgence intégré est présentement en préparation sous la responsabilité de la ville de Bécancour pour les industries opérant dans le parc industriel. Le PMU de l'usine est révisé annuellement et le contenu est mis à jour. Le plan d'urgence pour les activités de transport (TERP) est en voie de révision et sera mis à jour à la lumière des recommandations de Transport Canada dans les prochains mois.

2.1.4 Protection de l'environnement

Toutes les opérations sont réalisées en vase clos sous pression et les seules émissions à l'atmosphère sont les émissions accidentelles, les émissions fugitives et les émissions au parc des réservoirs lors des opérations de chargement et déchargement. Ces émissions sont minimes. Les eaux d'effluents sont contrôlées par un système de retenues et analysées avant d'être envoyés à l'égout. Le site doit opérer selon les normes de son certificat d'autorisation (CA) délivré par le MDDELCC. Plusieurs paramètres sont suivis de façon régulière pour s'assurer de minimiser les rejets à l'air et à l'eau et des plans de réductions des émissions sont mis en place. L'usine a complété en 2017 les modifications à son procédé de traitements des effluents pour corriger le problème intermittent avec la toxicité de ses effluents et obtenu du MDDELCC son certificat d'autorisation (CA).

L'usine est à compléter un projet "BEC 235" (purification de la solution de travail) pour diminuer et contrôler la toxicité de ses effluents en raison de l'augmentation de sa production. Le but est d'enlever les impuretés dans la solution de travail.

La disposition des déchets industriels de l'usine sont confiés à des sous-traitants dûment qualifiés. L'usine a des procédures pour approuver ces sous-traitants qui sont certifiés annuellement. Cependant si le sous-traitant approuvé confie la disposition d'un déchet à une tierce partie, il n'y a pas de procédure présentement pour faire approuver celui-ci par le personnel responsable de l'usine.

O.A. - S'assurer que lors de la sélection d'un sous-traitant de déchets industriels, celui-ci a la capacité à manipuler et traiter ces déchets de façon responsable et inclure l'évaluation/approbation de sous-traitants secondaires (tierce partie) par les gestionnaires de l'usine si applicable.

2.1.5 Conservation des ressources

Sans être certifiée ISO 50001;2018, l'usine répond aux exigences de la norme pour la gestion globale de ses types d'énergie. Cela lui permettra d'avoir une approche plus systématique pour réduire globalement sa consommation de ses sources d'énergie.

Le personnel de l'usine utilise déjà des logiciels de performance à l'opération pour minimiser l'utilisation des matières premières et de l'énergie. Des critères de performance sont déjà en place et gérés sur une base horaire et quotidienne. L'usine de Bécancour maximise le recyclage des produits non conformes. Elle identifie dans son plan annuel des opérations des projets pour réduire les besoins en énergie ou réduire les émissions à l'air et les rejets aux égouts et les suivis sont gérés dans le logiciel IMPACT. Arkema Canada au niveau local documente ses

activités pour appuyer un développement durable et les communique à Arkema SA pour insertion dans sa brochure corporative. L'usine a entrepris la valorisation de l'alumine usée au lieu d'en disposer comme rebut.

La compagnie Arkema SA au niveau mondial met à la disposition de ses usines un budget équivalent à 1,5% de ses profits (ArkEnergy) pour des dépenses en immobilisation pour améliorer l'environnement ou pour conserver les ressources. Les 4 axes d'amélioration d'ici 2025 sont; la réduction des gaz à effets de serre par 50%, la réduction des composés volatils (VOC et pertes fugitives) par 33%, la réduction de la demande chimique en oxygène dans l'eau par 40% et la réduction d'achat d'énergie par 15%.

2.1.6 Promotion de la Gestion responsable par son nom

La compagnie est proactive avec ses fournisseurs de service à l'usine et leur demande de respecter la conformité à la Gestion responsable en matière de santé, sécurité et protection de l'environnement. Elle fait le suivi de vérification pour ses fournisseurs en transport et entreposage au Canada. Le logo de la GR est installé sur le mur de l'édifice administratif et à l'intérieur de l'édifice administratif (Bécancour).

L'usine de Bécancour donne depuis le début de 2018 une formation GR à tous ses employés concernant les sujets suivants; l'engagement à la GR, les systèmes de gestion et le protocole de vérification.

Par contre, il est apparu lors de discussion avec un certain nombre d'employés que le lien de la GR avec les systèmes de gestion n'est pas bien compris et dans certains cas la connaissance de la GR est déficiente.

TEC. - Améliorer la formation en GR pour inclure les liens avec les systèmes de gestion AIMS et ISO pour améliorer et assurer la compréhension de tous les employés avec la GR.

Plusieurs activités ont été mises en place pour améliorer la promotion de la GR spécifiquement par le service des ventes à Burlington. Plusieurs documents dont le site web du service des ventes à Burlington, les entêtes de lettre, les cartes de visite, le plan d'urgence affichent le logo GR.

Depuis 2018, Il y a mention de la conformité à la GR dans les fiches de processus pour les audits internes. La description des tâches du directeur de l'usine comprend la mention à la conformité de la GR et de sa promotion.

2.2 Observations de l'équipe au Code de gestion

2.2.1 Attentes des compagnies

L'usine de Bécancour évalue de façon continue tous les risques reliés à ses matières premières, à l'utilisation de produits chimiques pour la fabrication de ses produits, ses opérations et la protection de l'environnement. En ce qui concerne ses clients, elle possède des procédures et pratiques pour s'assurer que ses clients pourront manipuler leurs produits de façon sécuritaire tout en protégeant l'environnement. L'équipe de vérification a examiné plusieurs procédures d'Arkema Inc. concernant la gestion sécuritaire de ses clients, de ses distributeurs et de ses transporteurs pour s'assurer de la conformité aux éléments des codes de pratique de la GR. Ses critères de sélection pour un distributeur est qu'il soit membre de l'Association canadiennes des distributeurs de produits chimiques (CACD) et qu'il se conforme au code de distribution du CACD. Cette pratique est non documentée. Pour les produits les plus dangereux, elle fait même une inspection du site du client pour s'assurer que le site est conforme à ses exigences et cela avant la première livraison. Le contenu des réponses de questionnaires d'auto-évaluation remplis par les clients de produits moins dangereux est vérifié pour confirmer l'authenticité des réponses fournies par les clients et pour déterminer si une analyse plus en profondeur est requise mais ces conditions ne sont pas documentées. La révision et mise à jour du manuel de "Product Stewardship" a été complété en septembre 2021 et les lacunes observées lors de la vérification de 2018 ont été corrigées.

Arkema Canada (Burlington) vend aussi des produits à des distributeurs pour la revente en de plus petits volumes. Selon les attentes de la GR, toutes les personnes manipulant les produits fabriqués et vendus par Arkema doivent avoir en main l'information nécessaire pour manipuler ou utiliser de façon sécuritaire ces

produits. Lors de la vérification, on n'a pas pu déterminer que les clients des distributeurs avaient cette information surtout pour les produits classés dangereux.

O.A. - S'assurer que les distributeurs de produits d'Arkema fournissent à leurs clients les consignes d'opération sécuritaires qui leur sont distribuées par Arkema Inc. et plus spécifiquement pour les produits classés dangereux.

L'équipe de vérification a suivi les auditeurs Arkema/DNV-GL lors de leurs audits concernant les risques opérationnels et environnementaux de l'usine et a examiné de la documentation pertinente incluant le suivi des critères de performance en SSE. Tous les fournisseurs de service à l'usine doivent suivre une formation en SSE d'Arkema et doivent se certifier (processus Cognibox) avant d'être éligible pour obtenir un contrat. Arkema Canada forme tous ses employés sur les règlements, procédures de gestion et d'opération de la compagnie et chaque employé doit passer un test de compréhension avant d'assumer sa tâche.

L'usine de Bécancour opère selon les critères de son certificat d'autorisation (CA) et respecte tous les normes et règlements concernant ses rejets et émissions. Au besoin, elle réalise des projets d'immobilisation pour réduire son empreinte environnementale.

2.2.2 Attentes à l'égard des autres parties

Arkema Canada s'attend à ce que ses fournisseurs de service et ses clients optent pour la même approche dans leurs pratiques en santé, sécurité, sûreté et protection de l'environnement. Elle met à leur disposition sur son site web toute la documentation nécessaire. Elle fait des auto-évaluations en SSE et au besoin des évaluations sur leur site. Les représentants aux ventes et/ou techniques visitent au besoin les clients et gèrent les rapports de non-conformité si une lacune ou un besoin client est identifié. La documentation des activités énumérées ci-haut est maintenue dans le logiciel IMPACT.

Depuis la vérification GR de 2018 Arkema Inc. en collaboration avec l'usine de Bécancour a développé un guide des bonnes pratiques dans le transport du peroxyde d'hydrogène pour répondre aux préoccupations de l'équipe de vérification GR. Les transporteurs sous contrats avec Arkema Inc. pour transporter le peroxyde d'hydrogène sont suivis régulièrement pour confirmer leur comportement de conduite sécuritaire et la manutention sécuritaire du produit en transit et chez le client. Les citernes doivent subir une inspection visuelle pré-départ après leur chargement à l'usine. Cette inspection est la responsabilité du chauffeur du sous-traitant.

2.3 Observations de l'équipe au Code de responsabilisation

2.3.1 Communautés près des usines en opération

Les gestionnaires de l'usine de Bécancour communiquent de façon régulière avec les industriels du parc industriel en particulier avec leurs voisins immédiats par le biais du comité CEOP. Ils sont aussi en contact avec les autorités municipales et certaines agences du gouvernement provincial par leur participation au CMMI. La compagnie rencontre aussi au besoin les élus municipaux et les premiers intervenants (pompiers). Toutes ces rencontres se sont faites de façon sporadique en raison des restrictions sanitaires causées par la COVID19.

Cependant depuis 2016, le comité de concertation des citoyens (CCC) n'est plus actif en raison du désintéressement de plusieurs membres de ce comité de rencontrer les compagnies du parc industriel de Bécancour (5). Il y a 6 arrondissements dans la ville de Bécancour et seulement trois membres étaient intéressés à poursuivre les activités du CCC. L'objectif principal d'avoir un comité (CCC) est d'avoir un processus continu de dialogue avec la communauté et ses représentants pour comprendre entre autres leurs droits, leurs aspirations et leurs préoccupations concernant les activités industrielles en cours. Il n'y a pas eu de progrès depuis la dernière vérification en 2018 et la problématique est toujours là.

TEC : Les gestionnaires de l'usine de Bécancour n'ont plus de moyen de communication directe avec les représentants des citoyens depuis la cessation des réunions régulières du CCC en 2016. Depuis 2018, il n'y a pas eu de progrès notable. Trouver un moyen si possible avec les autres industriels du parc et membres de l'ACIC pour réactiver le dialogue communautaire avec les citoyens. (référence; RE-125 à 136).

2.3.2 Autres intervenants

L'équipe de direction s'implique au besoin sur la scène locale et régionale par l'entremise de ses gestionnaires qui participent aussi aux diverses activités des comités régionaux de l'ACIC qui sont reliées à la protection de la santé, de la sécurité, de la protection de l'environnement et de la publicité de la GR. Ils participent au besoin en tant que membre de ces comités lors des rencontres de l'ACIC avec les divers ministères du gouvernement du Québec.

3. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE SUR LE SYSTÈME DE GESTION DE LA COMPAGNIE

Une exigence de la Gestion Responsable est que les compagnies soient munies d'un système de gestion auto-correcteur ou de systèmes capables d'identifier et répondre aux lacunes et ainsi favoriser l'amélioration continue tout au long des activités commerciales de la compagnie, ses usines, ses fonctions et encadrer la mise-en-œuvre des engagements de la Gestion Responsable.

L'équipe de vérification a étudié les systèmes de gestion d'Arkema Canada et comparé ses caractéristiques à un système de gestion auto-correcteur identifié dans le Guide sur le système de gestion de l'ACIC. Les observations de l'équipe reliées au système de gestion de la compagnie sont les suivantes :

La base et le cœur du système de gestion AIMS d'Arkema reposent sur le protocole de l'International Safety Rating System version 6 auquel on a greffé les exigences de qualité d'ISO-9001;2015, de la protection de l'environnement ISO-14001;2015 et la sécurité opérationnelle ISO-45001 et la gestion de la consommation de l'énergie avec le protocole ISO-50001. Le système AIMS est géré par Arkema SA et/ou Arkema Inc. et le contenu et les exigences des systèmes ISO sont confirmées par la présence d'un registraire de DNV-GL. Le système de gestion AIMS est divisé en 10 sections et 62 éléments. Chaque activité de gestion est appuyée par un processus pour une application efficace (description des activités et des étapes à réaliser). Les processus utilisés sont décrits dans le manuel HESQ de l'usine. Les auditeurs AIMS/ISO ont en main un guide de vérification comprenant 688 questions possible pour s'assurer de la conformité à ces éléments. L'usine produit un tableau de bord pour suivre ses activités clés et l'aider à rencontrer ses objectifs opérationnels et HESQ.

Comme en 2018, de façon globale, l'équipe de vérification GR considère comme une pratique à succès l'application du système de gestion AIMS combiné au support des systèmes ISO-9001, ISO-14001, ISO-45001 et ISO-50001.

L'audit AIMS de l'usine de Bécancour ne couvre que les activités sous la responsabilité du personnel de l'usine. La vérification de la Gestion Responsable couvre globalement les éléments des 3 codes incluant les systèmes de gestion et les pratiques s'y rattachant pour les produits vendus par Arkema Canada Inc. et la vente du peroxyde d'hydrogène par Arkema Inc. ainsi que les activités de logistique requises pour la vente de ces produits. Les systèmes de gestion en place pour ces activités qui ne sont pas sous la responsabilité de l'usine de Bécancour doivent assurer la manutention sécuritaire des produits d'Arkema en tout temps selon le principe du "berceau à la tombe" et les exigences des 3 codes de pratique de la GR.

La grille de référence des éléments des codes de pratique de la GR et le lien avec les procédures du système de gestion AIMS/ISO est présentement en révision additionnelle depuis 2018 pour y intégrer les derniers changements.

Lors de la vérification, l'équipe a examiné la cédule d'audit AIMS et identifié les sections d'AIMS qui doivent assurer la conformité aux codes de la GR. L'équipe s'est divisé en trois groupes pour suivre et accompagner les auditeurs AIMS/ISO concernant les activités importantes pour la conformité à la GR (3 codes et 152 éléments).

L'équipe a rencontré le directeur commercial du bureau de Burlington qui est aussi responsable de faire le lien avec ARKEMA Inc. pour la conformité aux politiques et procédures concernant la conformité en GR et AIMS/ISO/RCMS;2013 pour les activités de ventes, transport, entreposages et distribution reliées au bureau de Burlington.

Elle a aussi discuté avec le directeur de l'usine et le directeur commercial de l'application des principes de la Gestion Responsable pour le développement durable et l'application de l'éthique de la GR.

Les politiques et procédures d'Arkema Inc. sont certifiées RCMS;2013 qui est une approche similaire à la conformité GR exigé par l'ACIC.

Le rapport de l'audit AIMS/ISO est pour usage interne seulement. Donc, l'équipe de vérification de l'ACIC ne reprendra pas dans ce rapport les commentaires de l'équipe AIMS/ISO mais fera plutôt des énoncés généraux pour mieux cibler les procédures, pratiques et activités en place à l'usine.

3.1 Observations du cycle PLANIFIER

Durant le cycle PLANIFIER du système de gestion, la compagnie décide de ses objectifs et comment les atteindre. La compagnie doit non seulement contrôler toutes ses opérations internes, mais aussi prendre en considération les attentes des intervenants externes, la réglementation, les Engagements de la Gestion responsable et tous autres repères de performance industriels. En examinant le cycle PLANIFIER du système de gestion d'Arkema Canada Inc., l'équipe a observé que:

Arkema Canada Inc. possède des systèmes de gestion pour déterminer les objectifs de la compagnie tant au niveau global que national. Arkema Canada doit se conformer aux exigences globales des systèmes AIMS/ISO pour l'opération de son usine de Bécancour et en plus des éléments de la Gestion Responsable pour l'ensemble de ses activités de ventes, transport, entreposage et distribution de ses produits provenant de l'usine ou des autres centres de production d'Arkema. Des indicateurs de rendement sont identifiés et le suivi est fait mensuellement dans la base de données ISOVISION/IMPACT. Cette base de données est accessible à tous les gestionnaires d'Arkema (Canada et USA).

Les risques de l'usine ont été identifiés autant pour la sécurité des procédés et l'entretien de l'équipement que pour la santé et sécurité des travailleurs et la protection de l'environnement. La compagnie a un plan d'entretien préventif avec un échéancier déterminé pour tous les équipements de l'usine. Le tout est documenté et communiqué aux personnes et organismes concernés. Les risques identifiés et les procédures opérationnelles sont revus aux cinq ans. Les lois et les règlements ont été examinés et la compagnie a des systèmes de gestion en place pour s'assurer de la conformité à ces lois et règlements. Les incidents et accidents ainsi que les passés-proches sont rapportés, enquêtés avec recherche de la cause fondamentale et plan d'action corrective. Le tout est documenté simultanément dans le logiciel ISO-Vision (usine) et IMPACT (corporation) et le suivi est fait mensuellement en comité de gestion et dans les multiples revues de secteurs.

Arkema Canada Inc. dans sa planification à court et long terme tient compte des exigences et demandes d'Arkema SA et d'Arkema Inc. Elle conçoit son plan annuel des opérations et les objectifs annuels sont identifiés et conçus pour rencontrer les exigences en matière de la conduite des affaires et de la SSE. Il y a plusieurs intrants qui sont utilisés pour la préparation des objectifs; les principaux sont les exigences corporatives, les résultats des audits internes, la revue des incidents et accidents, les rapports de non-conformité et la revue semi-annuelle de l'équipe de direction. Un plan d'action et un échéancier sont développés pour chaque objectif. Le tout est documenté. Tous les employés reçoivent la formation nécessaire pour accomplir efficacement et de façon sécuritaire leurs tâches.

Arkema Canada Inc. (usine de Bécancour) possède un plan articulé des mesures d'urgence (PMU) incluant un plan de pandémie et ce plan est relié au plan d'urgence d'Arkema Inc. pour répondre à une urgence concernant ses produits. Au niveau local, il est vérifié de façon régulière par des simulations à l'interne et au besoin de concert avec les premiers répondants (pompiers de Bécancour).

Arkema SA a un plan de continuité des opérations pour chaque division et Arkema Inc. est responsable de celui du peroxyde d'hydrogène (Hydrogen Peroxyde Business Continuity Plan).

L'usine a documenté par cartographie tous les processus et procédures organisationnelles de l'usine. L'équipe de vérification a constaté que depuis la dernière vérification en 2018, il y a un nombre élevé de gestionnaires et de l'équipe de direction qui ont quitté la compagnie soit pour la retraite ou par départ volontaire. L'usine de Bécancour a un plan de succession mais l'équipe a constaté qu'il faudra un effort supplémentaire pour combler l'expertise et les connaissances perdues par ces nombreux départs de gestionnaires.

3.2 Observations du cycle FAIRE

Durant le cycle FAIRE du système de gestion, la compagnie convertit les décisions du cycle PLANIFIER en action et s'assure du savoir et connaissances de tous ceux impliqués. Il est entendu que la compagnie va mettre en place une structure organisationnelle, désigner des responsabilités au personnel approprié, fournir la formation adéquate et les outils pour exécuter les plans d'actions et développer des standards, processus et programmes au besoin.

En ce qui concerne le cycle FAIRE du système de gestion d'Arkema Canada Inc. l'équipe a observée les points suivants :

Arkema possède une structure organisationnelle qui décrit clairement les liens de tâches et responsabilités entre Arkema SA (France), Arkema Inc. (USA) et Arkema Canada Inc. Le directeur d'usine se rapporte au directeur/trice "Oxygénés North America" d'Arkema Inc. (USA). Le directeur de l'usine de Bécancour et le directeur commercial responsable du bureau des ventes de Burlington, ON, sont responsables de la conformité à la GR pour les activités canadiennes.

Le site de Bécancour et le service des ventes canadiennes localisé à Burlington, ON, appliquent les politiques et procédures corporatives du groupe Arkema Inc. en les adaptant à leurs activités (ventes, transport et entreposage pour le site de Burlington et fabrication, transport/logistique pour le site de Bécancour). Toutes les activités de production, des ventes et de la SSE sont appuyées par des procédures qui sont revues à intervalles réguliers. Tous les employés ont une description de tâches et responsabilités et reçoivent la formation requise pour accomplir de façon sécuritaire et efficace leurs tâches. La communication externe au niveau de Bécancour se fait principalement avec les organismes régionaux et la municipalité au besoin. Le processus de dialogue communautaire est présentement non fonctionnel (se référer à l'article 2.3.1).

L'usine de Bécancour établit annuellement des objectifs pour tous ses secteurs d'activités et en fait le suivi aux deux semaines dans les rencontres du comité de gestion. Les superviseurs à l'opération ont des réunions hebdomadaires et chaque service a des réunions mensuelles pour faire le suivi de leurs activités. La revue de performance des employés se fait annuellement et au besoin si nécessaire. Les faits saillants de chaque service sont discutés à toutes les 2 semaines au comité de direction (CDU). Le comité de pilotage (12 personnes) ou CDU élargi se réunit aussi aux 2 semaines. Le tout est bien documenté.

Il y a deux fois l'an une revue par l'équipe de direction de toutes les activités pouvant affecter la performance de l'usine (SSEQ), du suivi des objectifs annuels et des projets d'immobilisation. Le tout est bien documenté et les suivis sont pilotés par un responsable de l'équipe de direction. Il y a un total de 6 employés qui sont formés pour réaliser les audits internes des systèmes de gestion (AIMS/ISO/GR) et assurer la conformité de façon continue.

Il y a une veille réglementaire réalisée par une firme externe pour s'assurer que l'usine est en conformité avec toute la réglementation applicable tant au niveau municipal, provincial et fédéral. Ce processus est aussi audité.

L'équipe de direction et les gestionnaires ont identifié les critères de performance (KPI) requis pour rencontrer les objectifs du plan d'affaire et de la performance en SSE. Les KPI selon leur nature sont suivis quotidiennement, hebdomadairement et/ou mensuellement et le tout est documenté et disponible aux employés concernés. Des plans d'actions correctifs sont conçus au besoin pour rencontrer la performance requise. La compagnie a installé un écran « TV » dans la cafétéria de l'usine et elle diffuse en continu de

l'information au sujet des activités d'Arkema et aussi de la formation incluant les sujets en santé, sécurité et protection de l'environnement pour le bénéfice de ses employés.

L'équipe de vérification a examiné le système de gestion des ressources humaines. Celui-ci chapeaute certaines activités reliées à la santé et sécurité telles que l'accueil des nouveaux employés, l'appréciation du rendement ainsi que la formation. La compagnie donne un équivalent de deux semaines de formation/an à chaque employé. Les gestionnaires ont démontré que le processus PDCA était bien appliqué pour l'accomplissement des tâches.

3.3 Observations du cycle VÉRIFIER

Durant le cycle VÉRIFIER du système de gestion, les actions effectuées sous le cycle FAIRE sont évaluées pour s'assurer qu'elles sont exécutées selon le plan d'action, qu'elles répondent aux résultats désirés et favorisent l'amélioration continue. Ici, le système de gestion en général et ses composantes seront révisés en fonction des compétences des employés avec désignation de responsabilité, des vérifications internes et externes seront engagés, les incidents évalués pour identifier les causes et des mesures de performance seront engagées et révisées.

En examinant le cycle VÉRIFIER du système de gestion d'Arkema Canada Inc., l'équipe a observé que :

Tous les incidents, accidents et passés-proches (quasi-incidents) sont rapportés et documentés (formulaire). Ces activités sont enquêtées avec recherche de la cause fondamentale et le suivi des plans d'actions correctives jusqu'au parachèvement est fait avec les logiciels ISO-Vision ou IMPACT. L'usine de Bécancour applique aussi la revue de comportement des tâches de façon sécuritaire (POC) pour éliminer les risques à la source. Cet exercice est réalisé par la plupart des employés avec documentation à l'appui. Le personnel de la sécurité fait des inspections générales (IGP) du site par secteur selon des grilles d'information spécifiques. Toutes les lacunes sont répertoriées et un plan d'action correctif est élaboré et suivi jusqu'au parachèvement du plan.

Les gestionnaires de l'usine se réunissent quotidiennement pour la gestion des plans d'opération, l'entretien des équipements et la revue des activités en SSE. Tous les équipements critiques sont identifiés et soumis à un programme spécifique d'entretien préventif et/ou prédictif. Le programme d'entretien préventif/prédictif pour tous les équipements compte pour plus de 60% du travail du personnel de l'entretien.

Le comité de direction se réunit mensuellement pour s'assurer que le plan d'affaire est sous contrôle et que le travail pour atteindre les objectifs et la réalisation des plans d'action incluant les activités en SSE rencontrent les attentes.

Il y a une revue de direction deux fois l'an pour revoir l'ensemble des activités de la conduite des affaires et le suivi de l'atteinte des objectifs et préparer le plan d'affaire et d'opération pour la prochaine année. L'audit AIMS revoit le contenu des revues de direction.

Une liste d'audits internes et externes est établie annuellement. Parmi les audits internes, il y a la vérification des activités qui englobent les systèmes de gestion AIMS/ISO-9001/ISO-14001, ISO-45001 et ISO-50001. Parmi les audits externes, il y a les audits clients et fournisseurs qui sont exigés par la conformité ISO-9001 :2015 et les codes de pratiques de la GR ainsi que la conformité au système de gestion AIMS par les auditeurs d'Arkema et DNV-GL. Il y a aussi les audits corporatifs (Arkema USA) à tous les 3 ans en matière de protection de la santé, sécurité et l'environnement ainsi que la gestion des risques de précédés (PSM). Toutes ces activités sont documentées incluant les plans d'actions correctives pour corriger les lacunes ou réaliser les possibilités d'améliorations identifiées.

L'équipe de vérification a examiné le document de référence croisée présentement en révision pour faire le lien des procédures et pratiques en cours à l'usine pour assurer la conformité aux 152 éléments des codes de la Gestion responsable.

3.4 Observations du cycle AGIR

Durant le cycle AGIR du système de gestion, la compagnie transforme les résultats du cycle VÉRIFIER en actions rectificatives pour l'amélioration continue. Ceci inclut revisiter le cycle PLANIFIER pour voir si des changements aux objectifs, plans d'action, politiques et processus pour atteindre les objectifs de la compagnie, sont nécessaires. La révision du cycle AGIR doit prendre en considération si la vérification et révision des lacunes sont prises en charge; si la performance de la compagnie est communiquée à l'interne et à l'externe; que la performance des employés et entrepreneurs soit honorée ou corrigée, etc.

En examinant le cycle AGIR du système de gestion d'Arkema Canada Inc., l'équipe a observé que :

Le système de suivi utilisé pour toutes les activités de gestion de l'usine de Bécancour est à l'interne le logiciel ISO-Vision (français) et le logiciel IMPACT (inclut Arkema Inc. / SA,). Les deux logiciels sont structurés de façon à recevoir toute l'information sur les rapports, enquêtes et suivis d'un événement, du suivi et des progrès des plans d'action incluant les audits de gestion et de la vérification de la Gestion Responsable. Le logiciel IMPACT permet d'identifier et suivre tous les sujets identifiés par chaque employé. Pour chaque événement, il y a un responsable qui est désigné pour faire le suivi jusqu'au parachèvement de l'action correctrice.

Les membres de la direction (comité de gestion) sont responsables du suivi du travail à réaliser et qui est identifié dans ISO-Vision.

L'équipe de vérification a examiné conjointement avec les auditeurs corporatifs d'Arkema et le registraire DNV-GL plusieurs rapports d'événements (RNC) pour mieux évaluer l'efficacité des rapports et enquêtes et la recherche de plans d'actions correctrices pour tout incident et accident. Les rapports examinés ont démontré la conformité aux procédures et pratiques en place.

4. OBSERVATIONS DE L'ÉQUIPE SUR L'ÉTHIQUE ET PRINCIPES DE LA GESTION RESPONSABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque compagnie membre de l'ACIC est formellement engagée à l'éthique, poser les bons gestes, et à être vus comme tels. L'éthique, avec les principes sur le développement durable ont pour but de guider le processus décisionnel et pratiques de la compagnie. Durant la vérification, l'équipe regarde comment l'éthique est adoptée et entendue à l'intérieur de la compagnie et à quel niveau les principes s'accordent avec la façon de gérer de la compagnie.

L'équipe de vérification a observé attentivement le processus décisionnel, les actions et a comparé les caractéristiques d'Arkema Canada Inc. à ceux d'une compagnie guidée par l'éthique et principes de la Gestion Responsable sur le développement durable tel qu'énoncé dans les Engagements de la Gestion Responsable (annexe E). Elle a aussi constaté que la direction locale a une influence limitée concernant la gestion des produits, les services liés à la clientèle et autres activités sous la responsabilité de la maison mère (transport/distribution/entreposage). Cependant la vérification de ces activités est inclut dans le procédé RCMS;2013 pour la vérification GR de l'ACC.

Les observations de l'équipe sur la mise en pratique de l'éthique et les principes de la Gestion Responsable sur le développement durable sont les suivantes:

- Arkema SA (mondial) endosse clairement la Charte mondiale Gestion Responsable/Responsible Care et les 6 principes de la charte à leurs entreprises au niveau mondial.
- Son approche éthique fait qu'Arkema Canada respecte et dépasse la lettre et l'esprit de la loi pour les activités sous son contrôle.
- Elle cherche à ne causer aucun dommage tout en améliorant la vie des gens et de la protection de l'environnement. Les risques opérationnels de l'usine de Bécancour sont identifiés et des mesures de contrôle sont en place. Des simulations de mesure d'urgence sont faites plusieurs fois par an à l'interne

et certaines sont faites en collaboration avec les intervenants externes (pompiers/policiers, etc.) au besoin.

- Elle informe le grand public et les premiers répondants sur les risques, dangers et comment agir en cas d'urgence.
- Elle prend les mesures préventives nécessaires pour protéger la santé et l'environnement. Elle conçoit et réalise des plans de réductions des émissions à l'air et de rejets dans l'eau et identifie les économies d'énergie.
- Elle gère ses KPI de façon proactive et fait le suivi des activités dans son tableau de bord pour s'améliorer continuellement.
- Elle met en place des plans d'amélioration et d'immobilisation pour la conservation des ressources.
- Elle exige de ses fournisseurs de service (usine/transport/distribution/entreposage) la conformité aux activités reliées à la Gestion Responsable surtout en ce qui a trait à la SSE.

L'éthique de la Gestion Responsable et les principes pour le développement durable font partie du système de gestion de la compagnie Arkema Canada et de son approche pour la conduite de ses opérations. Elle possède un programme complet et structuré en santé, sécurité et protection de l'environnement et travaille constamment à réduire son empreinte environnementale. Elle prend les mesures nécessaires pour s'améliorer. Arkema SA publie séparément son plan et activités pour appuyer ses efforts concertés de développement durable à l'échelle du globe. SE référer au rapport annuel de performance durable 2020 "Innovative". La conservation des ressources mentionnée à l'item 2.1.5 fait partie des efforts de développement durable.

L'entrevue avec le directeur de l'usine et le directeur commercial d'Arkema Inc. a permis de confirmer l'engagement total de la compagnie envers l'éthique, les principes directeurs et activités de la GR surtout en SSE au Canada.

Le programme de communication interne avec emphase sur la santé, la sécurité, la protection de l'environnement avec les employés et la communication externe avec les multiples intervenants de la compagnie sont très bien structurés. Cependant, il faut continuer à mettre en contexte la GR et les activités SSE (se référer à l'article 2.1.6 de ce rapport).

5. CONCLUSION DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

Suite à la vérification de l'ensemble de la compagnie et les observations formulées dans ce rapport, l'équipe de vérification est arrivée à la conclusion que l'éthique et les principes de la Gestion Responsable sur le développement durable guident les décisions et actions de la compagnie et qu'un système de gestion auto-correcteur soit en place pour assurer une amélioration continue. La vérification prend fin avec la publication de ce rapport et ne nécessite aucun suivi de l'équipe de vérification.

Marcel Émond
Chef de l'équipe de vérification de l'ACIC

1er novembre 2021

RÉPONSE DE LA COMPAGNIE SUR LE RAPPORT DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION

Au nom de Arkema Canada Inc. j'ai révisé ce rapport de vérification. Les observations et conclusions qui se retrouvent dans ce rapport ont été discutées avec l'équipe de vérification.

Arkema est engagé pour une gestion sûre des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie et la promotion de leur rôle dans l'amélioration de la qualité de vie et leur contribution au développement durable. Nous remercions l'équipe d'audit pour sa compétence et la pertinence de ses observations.

Arkema Canada inc. va communiquer les résultats de cette vérification avec ses pairs à la prochaine réunion et en discuter avec nos intervenants, incluant les représentants communautaires à proximité de nos installations.

Nous allons tenir compte des opportunités d'amélioration identifiées par l'équipe de vérification et assister l'ACIC à partager les pratiques à succès aux autres membres de l'association. Le développement et exécution de plans d'action pour répondre aux lacunes identifiées dans les travaux en cours (TEC) sera de mise. Notre progression à l'exécution de ces plans sera discutée lors de la préparation de notre réengagement annuel de la Gestion responsable et communiqué à l'équipe de vérification lors de notre prochaine vérification.

Jean-Claude LANSOU
Directeur d'Usine
Arkema Canada Inc.
2021- 10- 27

Olivier Philardeau
Directeur Commercial
Arkema Canada Inc.

LISTES D'ENTREVUES

A: Personnel de la compagnie

Nom	Position	Location
Jean Claude Lansou	Directeur d'usine	Bécancour
Sébastien Brault	Directeur ressources humaines/administration	Bécancour
Marc Descoteaux	Directeur ingénierie et maintenance	Bécancour
Joey Imbeault-Gravel	Directeur de production	Bécancour
Luc Lacroix	Coordonateur production	Bécancour
Simon Francoeur	Contrôleur Corporatif	Bécancour
Josée Lafrenière	Directrice HSEQ	Bécancour
Luc Lecompte	Coordonnateur environnement et laboratoire	Bécancour
Sylvain Charest	Coordonnateur distribution et logistique	Bécancour
Jérôme Chabot	Ingénieur sénior procédé	Bécancour
Raphaëlle Vallerand	Ingénieur Sr. sécurité des procédés	Bécancour
Mélissa Massicotte	Technicienne logistique et distribution	Bécancour
Sylvie Goulet	Service à la clientèle	Bécancour
Mathieu Lemire	Président du syndicat usine	Bécancour
Éric Benoit	Coordonateur entretien	Bécancour
Nicolas Leblanc	Ingénieur d'usine	Bécancour
Lucille Céleste	Technicienne formation et administration	Bécancour
Olivier Philardeau	Directeur Commercial	Arkéma Canada Inc.

Intervenants extérieurs

Nom	Compagnie / Organisme	Position	Location
Andrée Rocher	Arkema SA	Auditeur -Responsable HSE PMMA	Paris
Laurent Delamare	Arkema SA	Chef Auditeur DSEG Responsable Environnement	Paris
Véronique Brocard	Arkema SA	Auditeur DSEG Responsable Sécurité Transport	Paris
Jean-Luc Trouvat	DNV- GL	Auditeur	Paris
Sandrine Lemoine	DNV - GL	Auditeur	Paris

C: Glossaire

- GR - Gestion Responsable
- AIMS -Arkema International Management System
- DNV- GL - firme de registraire des systèmes de gestion ISO
- CCC -Comité Consultatif des Citoyens.
- CDU - comité de direction de l'usine
- ACIC - Association canadienne de l'industrie chimique
- ACC -American Chemistry Council
- RCMS;2013 -Responsible Care Management System - version 2013
- HESQ -Health, Environment, Safety, and Quality
- ISO-9001 - gestion de la qualité -version 2015
- ISO-14001 -gestion de l'environnement - version 2015
- ISO-45001 -gestion de la santé et de la sécurité opérationnelle
- ISO-50001 - gestion de l'énergie
- POC - programme d'observation des comportements
- IGP - inspection générale planifiée
- PMU -plan des mesures d'urgence
- TERP - Transportation Emergency Response Plan
- PHA - Process Hazard Analysis



Responsible Care[®]
Our commitment to sustainability.

CHEMISTRY INDUSTRY ASSOCIATION OF CANADA
Suite 805, 350 Sparks Street
Ottawa (ON) K1R 7S8
T: 613 237-6215 F: 613 237-4061
www.canadianchemistry.ca